Les dernières nouvelles de la Genète

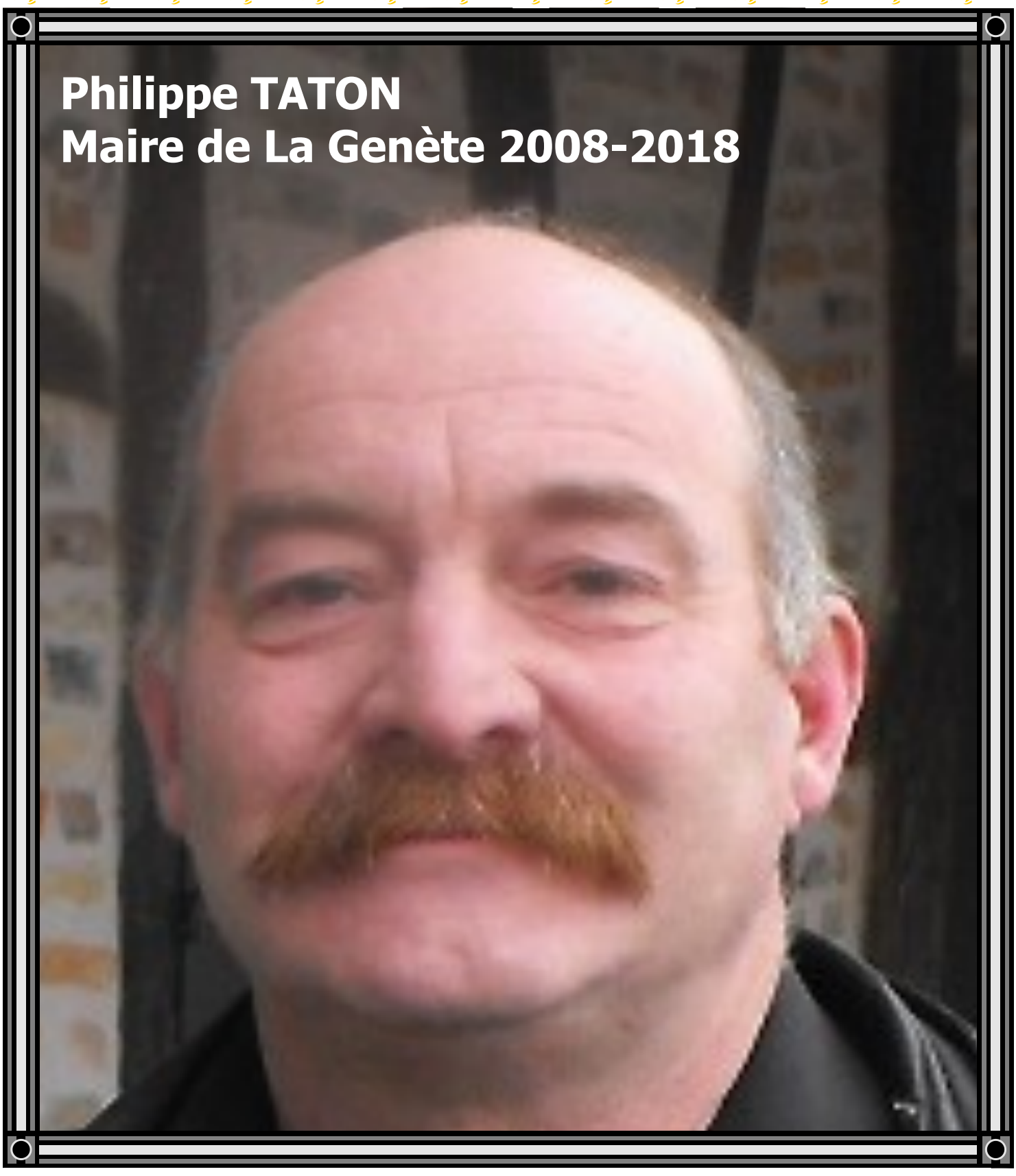

Lettre à un ami…

Ce vendredi d'août restera gravé dans nos mémoires.
Ce jour-là, un dernier souffle de vie abandonnait ton corps meurtri.
Tout fut trop rapide, trop brutal.
Tu t'en es allé vers un monde que l'on dit meilleur, rejoindre tes amis, Dédé et Gaby, mais aussi ton papa dont tu étais si fier. Pendant de longues années Maire de Manziat dont tu étais originaire, il a toujours été un modèle à tes yeux. Tu as suivi ses pas en devenant à ton tour maire en 2008. La Genète était devenu ton village. Tu en connaissais chaque recoin, chaque habitant. Avec un sourire qui illuminait ton visage, tu te plaisais à répéter aux visiteurs que « C'est le plus beau village de Saône et Loire ...»
Certes, ton menton n'était pas toujours rasé et si ton verbe était parfois rustre, il était toujours sincère. Etre, plutôt que paraître.
Tes plaisirs étaient simples; une partie de pêche ou de pétanque, une sortie en forêt avec ta chienne, le partage d'un repas avec tes amis ou ta famille. Tes proches comptaient énormément pour toi; tes frères et sœurs, ta compagne Murielle, tes enfants Julien, Charlotte, Amandine, Laure, Dorian, et ta petite-fille Lou qui était ton véritable rayon de soleil. Tu nous disais même: « Regarde comme elle me ressemble !»
A ton départ, tous furent d'un courage et d'une dignité exemplaires.
Dans notre église beaucoup trop petite pour accueillir les centaines de personnes venues te rendre un dernier hommage, j'entends la voix de Freddy Mercurie hurler: The show must go on. Le spectacle doit continuer. Sans doute ton dernier message. L'artiste est tombé, mais le spectacle continue.
Me reviennent alors en mémoire ces fins de repas où nous nous rassemblions pour chanter « Nous sommes des artistes, et nous venons de La Genète... »
Je suis sûr qu'ils la connaissent déjà tous, là-haut..
Adieu Philippe et merci pour ce que tu nous as apporté.

Toutes nos larmes ne comblent pas le gouffre de ton absence.

Les dernières nouvelles de la Genète

N° 36

Janvier 2019

Les Dernières Nouvelles de La Genète
Mairie
71290 La Genète
Directeur de la publication : Bernard Comtet
Rédaction : Christophe Berger

Les Dernières nouvelles de La Genète est distribué gratuitement aux familles habitant La Genète. Les personnes domiciliées dans une autre commune et désirant recevoir ce journal doivent s'adresser à la mairie de La Genète. (Permanences le lundi de 13h15 à 17h15 et le jeudi de 9h à midi).

EDITORIAL

Chers administrés,

Ce second semestre 2018 a été pour nous tous une épreuve terrible avec la disparation brutale de notre maire en place, Philippe Taton qui nous a quittés le 24 août.
Apprécié de tous pour sa générosité, sa simplicité, il laisse aujourd'hui encore un grand vide dans la commune. Nous avons tous en mémoire ces « petits mots » qu'il savait distiller au bon moment, au bon endroit…
Il aurait tant aimé voir se réaliser et se concrétiser les projets qu'il avait lancés tels que :

* La tranche d'assainissement « les Rutys /Veilly » aujourd'hui terminée.
* Le site Internet de la commune enfin en ligne.
* L'état d'avancement du hangar communal.
* La nouvelle signalétique du Domaine des Druides.
* Toutes les petites choses du quotidien qui font qu'une petite commune comme la nôtre avance.

Et il faut continuer d'avancer, c'est à ce titre que j'ai accepté de poursuivre son œuvre et je remercie l'ensemble du conseil municipal de m'avoir fait confiance. Vous pouvez être assurés que je resterai toujours à votre écoute, avec l'aide du conseil municipal, pour avancer ensemble.
Je souhaite à toutes et à tous une excellente année 2019 et je vous invite également tous à partager ensemble un moment de convivialité et d'échanges lors la présentation des vœux qui aura le dimanche 13 janvier à la Tour Jérusalem à 11h00.
Prenez soin de vous et de celles et ceux qui vous entourent...

Bernard COMTET,
Maire de LA GENETE

SOMMAIRE

Pages 1 et 2 : Hommage à Philippe TATON.

Page 3 : Editorial.

Pages 4 à 8 : Conseils municipaux.

Page 9 : Repas des cheveux blancs
Bibliothèque – Passion Venise.

Page 10 : Cérémonie du 11 novembre.

Page 11 : Comité des Fêtes
Bourse aux jouets.

Page 12 : Courrier de la compagnie de scouts
Danger sur la route.

Page 13 : OJP Automobiles
Epicerie
Travaux dans la commune.

Page 14 : Sapeurs pompiers.

Page 15 : Etat civil
Calendrier prévisionnel.

Page 16 : A noter
Informations diverses.

Conseil municipal du 03 juillet 2018

.
Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni le mardi 03 juillet sous la présidence de Philippe TATON, Maire de la commune.
Tous les membres du Conseil sont présents, exceptés Michèle MOUREAUX et Jérôme CABUT.

Travaux d'assainissement.
M. le Maire informe le Conseil que les travaux ont débuté et se poursuivent sans encombre.
Les particuliers concernés sont contactés individuellement avant les interventions en limite de propriété.
Une réunion de chantier est organisée chaque semaine avec les responsables de l'entreprise CORDIER.
Les études réalisées montrent que la création d'un second filtre n'est pas nécessaire pour garantir la bonne qualité des eaux rejetées.
Les travaux doivent s'achever au début de l'hiver.

Terrain M. Moine.
Suite au décès de M. Robert MOINE, M. PYS, son gendre, propose de vendre à la commune une parcelle de 18 724 m2 . Ce terrain se situe à proximité du Domaine des Druides et pourrait être utilisé comme parking lors des manifestations s'y déroulant.
Le Conseil municipal donne son accord pour que M. le Maire engage des négociations avec M. PYS pour l'achat éventuel de cette parcelle.

Questions diverses.
* A l'unanimité, le Conseil accède à la demande de Mme LECLERE qui souhaite que la commune lui accorde un bon d'achat de 50 €.

* M. le Maire fait le point sur les projets en cours:
- Installations de panneaux au Domaine des Druides.
- Réfection du hall et des toilettes du gymnase.
- Pose de la vitrine de la bibliothèque (projet repris par l'entreprise PAUTET)
- Construction de hangars communaux derrière la mairie.
- Réfection de la cuisine de la Tour Jérusalem.
- Stationnement devant l'école.

* M. le Maire informe que M. Roland LECORRE, employé communal, fera valoir ses droits à la retraite en octobre 2018.

* Les locataires de l'épicerie-bar demandent l'intervention de la commune pour l'entretien de la haie très volumineuse derrière le commerce.

* La société SMACL assurera pour la commune les bâtiments et véhicules utilisés dans le cadre des missions d'élus.

Conseil municipal du 5 septembre 2018.

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni le mercredi 5 septembre 2018 sous la présidence de Bernard COMTET, Premier adjoint.
Tous les membres du Conseil sont présents.
Une minute de silence est observée en mémoire de Philippe TATON, Maire de la commune, récemment disparu.
M. COMTET précise qu'après le décès de Philippe TATON, il assurera l'intérim à la tête de la commune pour gérer les affaires courantes jusqu'aux prochaines élections municipales anticipées.

Ordre du jour :
- A l'unanimité, le Conseil accepte de verser à l'Association du Restaurant scolaire une subvention exceptionnelle de 707,66 € en réponse au courrier envoyé aux trois communes du RPI.
- A l'unanimité, le Conseil répond favorablement à la demande de l'OPAC pour verser 3 641 € afin de rénover

un logement OPAC avant de le proposer à la location.
Une réunion est prévue avec M. Paris, de l'OPAC 71, afin de faire le point sur les droits et les devoirs de la commune par rapports aux logements OPAC.
- A l'unanimité, le Conseil accepte que la commune subventionne les séjours des enfants se rendant en centre de loisirs ou en colonie de vacances à hauteur de 3,50 € par jour et par enfant domicilié sur la commune (aide versée pour des séjours jusqu'à deux semaines maximum).
- A l'unanimité, le Conseil accepte de verser au Premier adjoint l'indemnité du Maire à compter du 1er septembre 2018.
A l'unanimité, le Conseil autorise le Premier adjoint à recruter ou prolonger un contrat de personnel non titulaire jusqu'aux prochaines élections municipales.

Informations et questions diverses :

- Suite au décès de Philippe TATON, la Sous Préfecture demande l'organisation d'élections municipales partielles dans un délai de trois mois.
Les dates du 21 et du 28 octobre seront proposées à la Sous Préfecture qui fixera la date des élections.
- Notre commune dispose de deux gites; l'un est géré par la commune et l'autre par Gites de France.
Le Conseil débat sur la possibilité de se dégager de Gites de France pour que la commune gère les deux gites afin de gagner en souplesse dans l'organisation des locations.
- Après le départ en retraite de Roland LECORRE au 1er octobre 2018, M. le premier adjoint propose que Dominique SANVERT, en accord avec la commune de VESCOURS, travaille à plein temps pour la commune de LA GENETE à partir du 1er novembre 2018 après avis du Comité technique.
- M. le premier adjoint présente la proposition de mission d'agencement à la maitrise d'ouvrage de la société Profil 3D pour la rénovation de la cuisine de la Tour Jérusalem.
- Les permis de construire des hangars communaux derrière la mairie ont été signés et transmis au SCOT pour accord avant le début des travaux.
- La société Design Publicité de Sornay livrera durant la seconde quinzaine de septembre les panneaux d'informations commandés pour le Domaine des Druides.
- Un rendez-vous est pris avec l'entreprise PAUTET pour la rénovation de la devanture de la bibliothèque.

Conseil municipal du 11 octobre 2018.

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni le jeudi 11 octobre 2018 sous la présidence de Bernard COMTET, Premier adjoint de la commune.
Sont absentes : Gaëlle TRONTIN (pouvoir donné à Bernard COMTET) et Michèle MOUREAUX.
Le Conseil municipal prend note du changement de percepteur à la trésorerie de Cuisery et, avec 1 voix contre et 10 voix pour, accepte le versement de l'indemnité à ce nouveau percepteur.
A l'unanimité, le Conseil accepte de modifier l'écriture du budget primitif assainissement 2018 en renseignant la durée d'amortissement de l'emprunt et équilibrer ainsi le budget.
Avec dix voix contre et une abstention, le Conseil rejette la demande d'une propriétaire qui souhaite que la commune achète et prenne en charge l'entretien du chemin d'accès aux immeubles bâtis sur le terrain en face de la mairie. Il est stipulé que l'entretien de ce terrain de 807 m² est à la charge des trois propriétaires concernés.
A l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le Premier adjoint à modifier le contrat de M. Dominique SANVERT afin que ce dernier puisse travailler à temps complet pour la commune de LA GENETE à compter du 2 novembre, après accord écrit avec la commune de VESCOURS.
Préparation des élections du 28 octobre
Les membres du Conseil se répartissent les permanences pour tenir le bureau de vote des élections anticipées du 28 octobre.
Informations diverses
- M. le 1er adjoint informe le Conseil que les travaux de la dernière tranche d'assainissement sont terminés.
Il souligne la qualité des travaux et des rapports de chantiers.
Un courrier rappelant le règlement sera prochainement envoyé à tous les foyers raccordables à l'assainissement collectif.
- Le Conseil prend connaissance du devis de 6 762,06 € TTC de l'entreprise Gaël FELIX pour la réfection du

hall du gymnase.
- Le Conseil est informé du rapport d'activités 2017 des ADMR, ainsi que du rapport "Socialsanté" concernant les séniors.
- Le responsable local de l'OPAC est venu présenter le bilan des actions concernant la commune.
- La réfection de la route traversant le bourg de la commune est prévue pour 2019.
- La vidange de l'étang communal se déroulera le 3 novembre et son curage est prévu par la suite.
- Une vérification des aires de jeux par une société compétente sera organisée en 2019.
- Il est devenu nécessaire de prévoir de nouveaux emplacements pour les caves-urnes du columbarium.

Conseil municipal du 08 novembre 2018.

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni ce jeudi 8 novembre 2018.
Tous les membres du Conseil sont présents.
Gabriel EYRARD, doyen de l'assemblée, ouvre la séance.

Election du maire
Bernard COMTET: 14 voix, 1 vote blanc.
Bernard COMTET est élu Maire de LA GENETE. Il poursuit l'ordre du jour de la séance.

Nombre d'adjoints
A l'unanimité, le Conseil décide de maintenir le nombre d'adjoints au Maire à quatre.

Election des adjoints
* Premier adjoint : Stéphane MEUNIER : 1 voix, Christophe BERGER 13 voix, 1 vote blanc.
Christophe BERGER est élu Premier adjoint au Maire.

* Deuxième adjoint : Martine DUPONT : 13 voix, 2 votes blancs.
Martine DUPONT est élue deuxième adjointe au Maire.

* Troisième adjoint : Stéphane MEUNIER : 4 voix, Patrick MONIN : 10 voix, 1 vote blanc.
Patrick MONIN est élu troisième adjoint au Maire.

* Quatrième adjoint : Daniel CASSEVILLE : 5 voix, Stéphane MEUNIER : 8 voix, 2 votes blancs.
Stéphane MEUNIER est élu quatrième adjoint au Maire.

Délégations au Maire
A l'unanimité, le Conseil municipal accorde de consentir au Maire une liste de délégations.

Indemnités de fonction du Maire et des adjoints
A l'unanimité, le Conseil décide d'accorder au Maire une indemnité correspondant à 31% de l'indice 1022, au premier adjoint une indemnité correspondant à 8,25 % de l'indice 1022, à la deuxième adjointe une indemnité correspondant à 6,70 % de l'indice 1022, au troisième adjoint une indemnité correspondant à 5,95 % de l'indice 1022, au quatrième adjoint une indemnité correspondant à 4 % de l'indice 1022.

Affectation des élus aux différents organismes extérieurs.

Organisme ou syndicat	Titulaires	Suppléants
Communauté de communes Terres de Bresse	B. Comtet	
SIVOM du louhannais	G. Eyrard, S. Meunier	
S. I. d'aménagement de la Basse Seille	C. Berger, G. Paccaud	J. Cabut, D. Casseville
S.I. des Eaux de la Basse Seille	G. Paccaud, S. Meunier	G. Eyrard, B. Comtet
S.I.d'aménagement des bassins versants des Sânes	S. Meunier, F. Thévenard	G. Paccaud, D. Casseville
Syndicat départemental d'énergie de S&L	B Comtet, P. Monin	G. Eyrard

Organisme ou syndicat	Titulaires	Suppléants
SIVOS Brienne La Genète Jouvençon	B. Comtet, C. Faure, D. Casseville, V. Moreira, G. Trontin, C. Berger.	
AGEDI	P. Monin	
Comité national d'aide sociale	P. Monin	
Commission d'appels d'offres	B. Comtet, G. Eyrard, G. Paccaud, F. Thévenard	S. Meunier, D. Casseville, M. Dupont
Comité d'actions sociales	B. Comtet, M. Dupont, V. Moreira, C. Simonnet, D. Casseville, F. Thévenard	
Délégué à la commission électorale	D. Casseville	

Affectation des élus aux commissions communales

Voirie et matériel communal	S. Meunier, J. Cabut.
Bâtiments communaux recevant du public	F. Thévenard, G. Eyrard, D. Casseville.
Logements sociaux communaux	C. Simonnet, V. Moreira, M. Dupont, J. Cabut.
Espace scolaire	C. Faure, C. Berger.
Epicerie, bibliothèque, cimetière, columbarium	D. Casseville, M. Moureau
Suivi des employés communaux	B. Comtet
Maintenance du site Internet communal	G Trontin, C. Berger (+ V. Genet)
Affouages	C. Berger
Assainissement collectif	B. Comtet, G. Paccaud
Journal communal	C. Berger

Convention avec le C.D.G 71

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la proposition du Centre de gestion concernant une convention avec le Centre de Gestion 71 pour le service de "Médiation préalable" en cas de litige avec un des employés territoriaux.

Recrutement d'agents non titulaires.

A l'unanimité, le Conseil autorise M. le Maire à recruter le cas échéant un agent non titulaire de remplacement, occasionnel ou saisonnier.

Questions diverses.

Le Conseil est informé que :
- A compter du 1er novembre, Dominique SANVERT travaille 35h par semaine pour la commune LA GENETE. Guillaume PASSARD travaille 17h30 pour la commune de LA GENETE.
- La fuite d'eau devant les résidences OPAC a été signalée de nombreuses fois à cet organisme qui ne l'a, à ce jour, toujours pas fait réparer.
- Les deux stations d'épuration ont été curées.
- Un second WC a été installé dans les toilettes du gymnase (et de la cantine). La réfection du mur et du plafond du hall sera effectuée en début d'année 2019.
- Un certains nombres de panneaux d'indications seront prochainement installés sur la commune.
- Il a été demandé la pose d'un container à proximité de la caserne des pompiers pour réceptionner les vêtements et chaussures usagés.
- L'entreprise GAUDILLERE a prévu le montage des hangars derrière la mairie lors de la seconde quinzaine de novembre.

Conseil municipal du 19 novembre 2018

Le Conseil municipal de La Genète s'est réuni ce lundi 19 novembre sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.
Absents : Chantal SIMONNET (pouvoir à Bernard COMTET), Gaëlle TRONTIN (pouvoir à Franck THEVENARD), et Michèle MOUREAUX (excusée).

Révision des listes électorales :
A l'unanimité, le Conseil accepte la désignation de Jérôme CABUT pour participer, avec deux administrés désignés parmi les six proposés par la commune, à la commission de révision des listes électorales avant chaque scrutin et dans tous les cas une fois par an.

Commission communale des impôts directs :
A l'unanimité, le Conseil donne pouvoir à M. le Maire pour désigner trois personnes titulaires et trois suppléants qui participeront à la Commission Communale des Impôts Directs.

Redevance Occupation du Domaine Public réseaux Electricité :
M le Maire informe l'assemblée du montant de la RODP 2018 réseau électricité : 203.00 €, versé par ENEDIS. Ce montant sera revalorisé automatiquement chaque année.

Départ d'un locataire :
Melle Gaelle TRONTIN a fait part à la mairie de son intention de quitter le logement communal sis à Veilly à compter du 31 décembre 2018. Elle souhaite profiter de la gratuité de son dernier mois de loyer contre le rachat par la commune de son poêle à bois. .
Cette demande est acceptée avec treize voix pour et une abstention. Ce logement sera disponible au 1er janvier 2019.

Demande d'aide :
La commune a reçu un courrier d'une administrée qui doit solder à EDF une créance de 300.00 € avant la fin de l'année pour pouvoir bénéficier d'un nouvel échéancier pour 2019.
Avec douze voix pour et deux absentions, la commune consent à lui régler ce montant contre un remboursement mensuel de 50 € à la commune.

Informations diverses :
* M. le Maire informe le Conseil que, lors de la commission voirie de la Communauté de Communes qui se tiendra à Cuisery le 21 novembre, il proposera la réfection de portions de routes à Pirey et La Bouchatière.
Il informe également que la commission enfance jeunesse se tiendra le 26 novembre à Cuisery et que la commission seniors se tiendra le 27 novembre à Romenay.
* Les travaux de la dernière tranche d'assainissement collectif étant achevés et validés après le passage d'une caméra dans les canalisations, un courrier concernant son règlement sera distribué à tous les raccordables.
* Une réunion avec M. Bailly, l'entreprise CPC Froid et les délégués communaux concernés sera prochainement organisée afin de déterminer le matériel à acheter pour la réfection de la cuisine de la Tour Jérusalem et pour avoir des devis globaux à inscrire au budget 2019.
* Un courrier sera envoyé au SYDESL afin de faire installer un lampadaire au hameau de Pirey. En outre, un devis sera demandé pour changer les ampoules des lampadaires par des ampoules LED, moins énergivores.
* Une visite de 2 logements communaux, avec les délégués communaux concernés, sera faite avant fin d'année en concertation avec les locataires pour échanges et améliorations éventuelles à apporter.

On va y aller à tâton. *Philippe*

Repas des cheveux blancs

Le traditionnel repas des cheveux blancs s'est tenu le dimanche 14 octobre à midi.
Il a réuni une trentaine de personnes de plus de soixante-dix ans à la Tour Jérusalem autour de plats préparés et servis par Brigitte MARTIN.
Ce repas est organisé par le Comité d'action sociale dont plusieurs membres ont aidé à la mise en place et au service.
Ce banquet est l'occasion pour de nombreux anciens de se retrouver et d'évoquer des souvenirs communs dans une ambiance amicale.
A noter que, comme chaque année, le Comité d'action sociale propose aux personnes concernées le choix entre ce repas et un colis de Noël.

Chers amis de la Bibliothèque de LA GENÊTE,

Comme vous avez pu le constater lors de vos dernières visites, votre bibliothèque s'est embellie :
Nouvelle entrée, avec accès handicapés,
Nouvel aménagement intérieur.

Afin de parfaire ces nouveaux aménagements et rendre votre bibliothèque encore plus conviviale, les responsables à votre service ont envisagé un « plus ».

Pour réaliser ce « plus », les bénévoles aimeraient que les murs intérieurs de votre bibliothèque soient repeints en blanc. Pour cela, ils ont pensé faire participer, ***bénévolement*** à ces travaux, quelques lecteurs en organisant « un week-end peinture ».

Bien sûr, la Mairie fournira peinture et pinceaux. Bien sûr, nous finaliserons le « chantier » par un moment de convivialité.

Nous attendons vos propositions de présence, soit en vous inscrivant lors de votre prochaine visite à la bibliothèque, soit en téléphonant au : 06 60 94 55 61

Nous vous proposons de réaliser ces travaux :
soit le week-end du 16/17 mars 2019
soit le week-end du 23/24 mars 2019

Merci de nous contacter, au plus tôt, pour pouvoir organiser cet « atelier peinture ». Merci d'avance pour votre investissement.

Comme tous les ans, la bibliothèque a remporté un franc succès. Nous avons eu le plaisir de recevoir nos fidèles lecteurs et d'enregistrer de nouvelles inscriptions.

Les bénévoles vous ont accueillis avec plaisir et sont toujours prêts à vous conseiller ou vous renseigner selon leurs compétences.

Merci à Annie, Dédée, Jacqueline et Daniel

« PASSION-VENISE »

Daniel CASSEVILLE , passionné de Venise, a créé en avril 2018, une Association « PASSION-VENISE », proposant des spectacles de danses et défilés sur le thème du « Carnaval de Venise ». L'adresse de gestion est à La Genête, mais pour des raisons pratiques, l'Association est basée à Romenay.

Jacqueline et Daniel s'investissent avec « passion » dans cette activité et, par leur détermination, ils ont déjà réalisé un spectacle pour le Jumelage franco-allemand de Romenay et le Groupe a déjà été retenu pour 5 spectacles dans les six premiers mois de l'année 2019.
Jacqueline et Daniel proposent de vous accueillir, au sein de « PASSION-VENISE » et si vous désirez vous investir dans la danse et dans la fabrication de costumes vénitiens, vous serez accueillis et assistés par Daniel (couturier et danseur passionné).
Les répétitions ont lieu :

tous les lundis soir de 18 h à 20 h
Salle de l'Harmonie à Romenay

N'hésitez pas, venez voir ou renseignez-vous auprès de Daniel au : 06 60 94 55 61.
Daniel a répondu favorablement à la proposition de Chantal SIMONNET, pour organiser, *bénévolement,* une conférence sur Venise au Club des Anciens de La Genête, le jeudi 7 mars 2019.

Tu me prêtes tes lunettes, je ne sais plus où j'ai posé les miennes.. *Philippe*

Cérémonie du 11 novembre

Ce 11 novembre 2018 marquait le 100ème anniversaire de la fin de la première guerre mondiale.
C'est en effet le 11 novembre 1918, à 5h15, près de Rethondes, que l'armistice était signée, mettant fin à quatre années d'une guerre terrible dans laquelle des millions de militaires et de civil ont perdu la vie ou furent atrocement mutilés.
Cette cérémonie revêtait donc un caractère particulier cette année.

Dans notre commune, le cortège se rendit au monument aux morts où Paul Perrault prit la parole au nom de l'association des Anciens Combattants pour rendre hommage à tous ceux qui se sont sacrifiés pour notre pays.
Il lut la lettre envoyée le 6 juin 1916 depuis le front de la Somme à son épouse par Fernand Loisy, Maire de La Genète de 1936 à 1945 (ci-dessous un extrait de ce courrier).
Puis ce fut au tour de Bernard COMTET de faire la lecture du discours rédigé par M. le Président de la République Avant qu'une minute de silence ne soit observée.
A onze heures, les cloches de l'église ont sonné à pleine volée, faisant échos à celles de 1918.
100 ans, cela semble si loin. Et pourtant, c'était hier…

Bien chère femme,

Je t'écris vivement pour te dire que cette fois nous sommes relevés, il est six heures du matin et nous venons d'arriver à l'échelon.
Nos remplaçants, la 8ème batterie du 104ème sont arrivés cette nuit. Ils viennent de la champagne, mais d'un secteur très tranquille, où ils tiraient très peu; aussi faisaient-ils une drôle de tête en entendant siffler les obus aux alentours.
Enfin, ils sont encore mieux qu'à notre arrivée, puisqu'ils trouvent les abris tout faits et les pièces prêtes à tirer.
Malgré que le temps soit pluvieux et qu'il y ait de la boue, nous avons quitté les bois des hospices sans regret, tout en éprouvant un serrement de cœur en pensant aux camarades qui dorment ici de leur dernier sommeil, où leur tombe est à chaque instant bouleversée par les obus.
Nous allons probablement partir d'ici demain matin après avoir repris les pièces et le matériel de nos remplaçants. Je crois qu'il y aura deux jours de marche pour embarquement. Quant à la destination, o, n'en sait rien. Souhaitons qu'il y ait quelques jours de repos, peut-être pourrai-je aller en permission.
Ma santé est toujours excellente, bien le bonjour à toute la famille.
Toutes mes plus douces tendresses à Lucienne.
Les meilleurs baisers de ton mari.

En ce 19 mars, rendons hommage aux combattants d'Afrique du Sud… *Philippe*

Comité des Fêtes

L'année 2018 aura été marquée par 2 manifestations majeures.

La 5ème édition du Marché Gaulois du 14 Juillet au Domaine des Druides était un moment très attendu de tous, notamment au niveau des organisateurs qui mettaient tout en œuvre depuis de nombreuses semaines pour que cette manifestation soit une réussite.
Le soleil a été présent. Par contre le nombre de visiteurs en cours de journée ainsi que le nombre de repas à midi attendus n'étaient pas au rendez-vous … Les organisateurs espéraient cependant sur une fréquentation plus dense en fin de journée avec notamment le feu d'artifice sur l'étang, les repas « à l'assiette » et le bal populaire.
Ils ne furent pas déçus, la baisse de fréquentation de la journée étant largement compensée par la fin de soirée.
Une belle réussite somme toute, mais avec une implication sans faille de tous les bénévoles qui mérite réflexion par rapport au temps et efforts passés par tous...

La 35ème édition de la Brocante/puces du 12 août à la Tour Jérusalem a connu quant à elle son succès habituel. Du soleil, environ 120 exposants, 2600 visiteurs, un accueil sans faille pour tous, des andouillettes délicieuses, nos traditionnels boulangers et pâtissiers… Toutes les conditions étaient réunies pour faire, une fois de plus de cette manifestation un succès incontournable. C'est depuis de nombreuses années un événement qui est attendu par tous.

Bourse aux jouets

Pour la troisième année consécutive, le Comité de fleurissement organisait sa bourse aux jouets le dimanche 25 novembre.
La vingtaine d'exposants venus dès sept heures a rempli la Tour Jérusalem, présentant un large choix de jeux, poupées, petites voitures et vêtements pour enfants.
Malgré les efforts déployés, la réussite ne fut pas au rendez-vous puisque cette manifestation n'attira que bien peu de visiteurs et les allées de la Tour ne furent remplies qu'en fin de matinée.
Bien qu'un peu déçue, Dominique PASSARD, Présidente du Comité de fleurissement, ne se montrait pas résignée et réfléchit déjà à la suite à donner à cette manifestation.

Courrier de la compagnie de scouts d'Ecully-Dardilly

Début juillet, un groupe de jeunes filles scouts est venu séjourner pendant plusieurs jours dans la propriété de M. Debeaupuis.
Toutes étaient présentes sous la terrasse du bar de la commune lors de victoire des bleus lors de la dernière coupe du monde de football.
Voici le courrier qu'elles ont adressé à l'intention des habitants de La Genête :
"Nous voilà parties et, pourtant, il nous reste au cœur un morceau de ce pays-ci. Nous nous souvenons de ces bois, de cette église et surtout des visages rencontrés là-bas au détour d'un sentier, devant le feu de camp à la veillée ou bien célébrant la victoire des Bleus. Nous étions une compagnie de vingt-trois guides venues camper sous les arbres de la propriété de M.Debeaupuis.
Aux alentours du Domaine des Druides, dans un petit trou de verdure, c'est là que vous nous entendiez crier à effrayer les oiseaux : des limaces dans les bottes, un petit coup de soleil sur le bout du nez, la vie au grand air nous fit goûter ses joies taquines. Qui sait regarder avec attention aura aperçu, au matin, dans une tente perchée comme un nid d'oiseau, une chaussette blanche de quelque jeune assoupie. Et sous les étoiles ou les feux d'artifices, qui sait tendre l'oreille aura perçu les cris joyeux de cette jeunesse bruyante qui joue dans les plaines, fait de grandes courses en radeau, partage le pain sous le couvert des arbres. Mais, elle fut la plus bruyante, un après-midi pluvieux, lorsqu'elle fut invitée au village qu'elle marqua, je pense, par force cris devant l'écran du match avec nos voisins du coin !
Ce sont des visages souriants dont nous avons rapporté l'image à Lyon.
Recevez, vous tous habitants de La Genête, pour votre accueil, votre joie, votre aide qui nous ont permis de vivre pleinement la grande aventure scoute, les sincères remerciements de la compagnie 2e Ecully-Dardilly des guides et Scouts d'Europe. »

Attention au manque de visibilité.

Plusieurs témoignages nous sont parvenus concernant le danger représenté par les piétons, notamment collégiens et lycéens, qui marchent le long des routes dans l'obscurité du matin ou du début de soirée et ne sont remarqués par les conducteurs qu'au dernier moment.
Nous vous demandons donc de veiller à ce que votre enfant reste bien visible en portant un gilet jaune, des bandes réfléchissantes ou une lampe de poche.
Mieux vaut prévenir que guérir...

OJP Automobiles : un nouveau garage à La Genète

Depuis le 10 septembre, Ophélie et Jérôme POUXx vous accueillent dans leur garage OJP Automobiles au 117 impasse des Combes. En plus de la réparation et de l'entretien pour toutes marques de véhicules, vous pourrez faire réviser et réparer vos engins de motocultures, tronçonneuses et tondeuses. Un service de nettoyage intérieur et extérieur des véhicules est également proposé. Toutes les prestations sont à des tarifs avantageux.
Domicilié à Simard, le couple a choisi de s'implanter à La Genète pour offrir aux habitants un service qui n'existait pas. Suivant l'évolution de leur activité, Ophélie et Jérôme espèrent s'installer prochainement dans la région avec leur fils Thibault, âgé d'un an.

Horaires d'ouverture :
- Le lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Le samedi : de 8h30 à 12h

Contact : 06 36 41 57 26 ou ojpautomobiles@gmail.com

Pour faire évoluer son commerce, Cathy, notre épicière, propose davantage de produits locaux et artisanaux et une belle carte traiteur qui peut vous intéresser lors de vos réceptions.

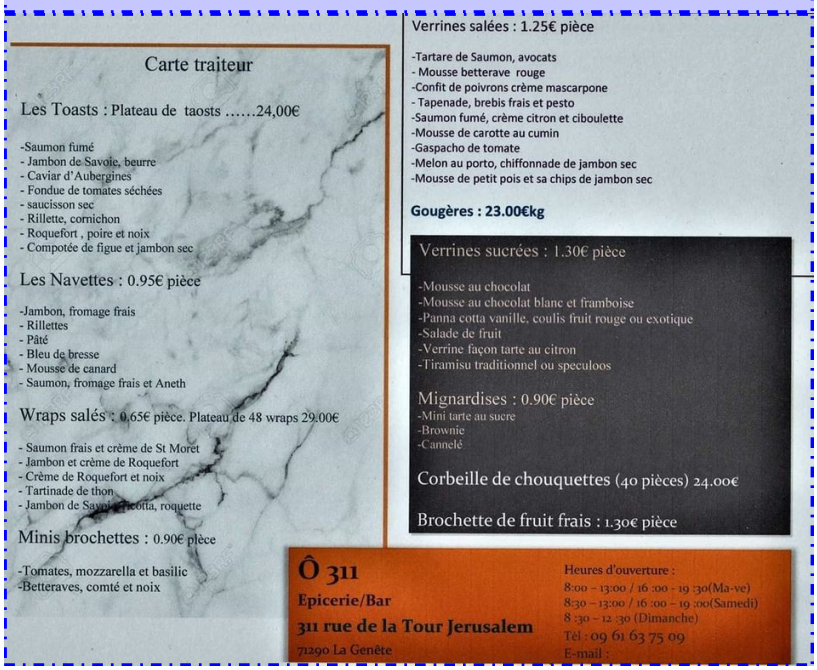

Travaux dans la commune

La dernière tranche d'assainissement est à présent achevée et opérationnelle.

1 .Les trois hangars métalliques sont en cours de construction derrière la mairie.
De nombreux matériels communaux pourront y trouver abri.
Les travaux sont réalisés par les entreprises Morin et Gaudillère.
2. La vitrine de la bibliothèque a été entièrement rénovée.
3. Un container est en place à côté de la caserne des pompiers.
Il reçoit vos vêtements et chaussures usagés.
4. Plusieurs panneaux ont été rénovés ou créés aux abords du Domaine des Druides.
Trois panneaux « participation citoyenne » ont été installés sur les routes d'accès à la commune.

1

2

3

4

Sapeurs pompiers

A l'issue de la cérémonie du 11 novembre, notre Maire, Bernard COMTET, remercia chaleureusement l'ensemble des pompiers de la commune pour leur dévouement et rappela l'importance de leur rôle au sein de La Genète.
Il décora deux d'entre eux : Olivier Sixdenier, pour ses cinq années en tant que chef de corps et Frédérique Barbière pour les vingt années qu'il vient de passer au Centre de La Genète.
Sincères félicitations à tous les deux, en espérant que leur expérience puisse servir d'exemples aux plus jeunes.

Pétanque des Pompiers

Le samedi 15 septembre 2018, l'amicale des sapeurs pompiers a organisé son concours de pétanque ainsi que son repas champêtre annuel qui c'est parfaitement déroulé avec le soleil et la chaleur au rendez-vous.
Le concours de pétanque a réuni 44 doublettes au général et 20 doublettes au complémentaires.
Le vainqueur au concours de ce général est l'équipe Gianni et Yohan (8 ans) qui ont affronté en final une doublette 100% Genétode (Manu et Jean-Pierre).
La complémentaires a été remportée par Julien Payebien et Guillaume Nicod qui l'ont emporté face à Alexandre Barbière et Baptiste Parnaland.
La journée s'est terminée avec plus de 100 repas qui ont été servis par les membres de l'Amicale.
Le président de l'Amicale et son équipe se félicitent de cette journée parfaitement réussie avec en prime la bonne humeur et la joie de tous les participants.
Le président de l'Amicale tient à remercier tous les habitants de leur bon accueil lors de la distribution des calendriers.
Toute l'équipe de l'amicale des sapeurs pompiers de La Genète vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Le président Nicolas FATET

Interventions 1er semestre 2018

03 juillet : destruction d'insectes *Rue de l'Eglise*
03 juillet : destruction d'insectes *H. des Templiers*
05 juillet : destruction d'insectes *Hameau des Croisés*
10 juillet : destruction d'insectes *Hameau des Croisés*
13 juillet : destruction d'insectes *Dom. des Druides*
19 juillet : secours à personne *Rte de Brienne*
21 juillet : dégagement voie publique *Rte Ratenelle*
23 juillet : destruction d'insectes *Chemin de Sansot*
24 juillet : secours à personne *Rte Do. des Druides*
25 juillet : accident circulation *Bouchatière*
26 juillet : destruction d'insectes *Barrage de la Sâne*
27 juillet : destruction d'insectes *Rue de l'Eglise*
30 juillet : destruction d'insectes *H. des Templiers*
30 juillet : secours à personne *RD975*
06 août : destruction d'insectes *Chemin des Rosiers*
10 août : dégagement voie publique *H. des Croisés*
16 août : destruction d'insectes *Tour Jérusalem*
29 août : secours à personne *Le bourg*
13 septembre : secours à personne *H. des Templiers*
16 septembre : secours à personne *RD975 Superfos*
06 novembre : secours à personne *Chemin des Ormes*
14 novembre : secours à personne *RD 975*
26 novembre : secours à personne *Rte de Brienne*
30 novembre : secours à personne *Rte de Brienne*

Etat civil 2ème semestre 2018

Naissances : Kira MALEY, née le 21 octobre 2018
Salomé OUIDIR TOURAINE, née le 06 novembre

Personnes en maison de retraite : Mme Marie FERRAND à Romenay
Mme Georgette DAVID à Romenay
Mme Raymonde FAVRE à Romenay
Mme Micheline RAFFIN à Romenay
Mme Edith RENARD à Romenay
M. Guy LECLERE à Romenay
M. Jacques CHARVET à Saint Trivier de Courtes
M. Jean VERMOREL à Cuisery
Mme Paulette RUE à Belnay
M. Jean RENAUDIER à Cuisery
M. Joseph HORVAT à Lyon

Décès : Philippe TATON, décédé le 24 août 2018
Isabelle SONRIER née ROY, décédée le 27 septembre 2018

Nouveaux habitants : Nous souhaitons la bienvenue dans la commune à :
Angélique MUNINI et Jérémy PIN-MONNIER (Bouchatière)
Florence et Karim LARROQUE (Villeneuve)
Mme Sandra STEPHAN (Route de Brienne)
Mme GRIVAUX (Hameau des Croisés)
Melle FEVRIER et M. LAKEHAL-AYAT (Route de l'Eglise)
Nous rappelons à tous les nouveaux habitants qu'il est important qu'ils viennent s'inscrire à la mairie

RAMASSAGE DE LA FERRAILLE		RAMASSAGE DU TRI COLLECTIF PAR LES EMPLOYES COMMUNAUX	
12 JANVIER	6 JUILLET	08 JANVIER	02 JUILLET
		26 FEVRIER	17 SEPTEMBRE
13 AVRIL	12 OCTOBRE	14 MAI	05 NOVEMBRE

Calendrier prévisionnel des manifestations 2019

- 13 janvier : vœux du Maire à la Tour Jérusalem.
- 23 février : ouverture de la pêche à la truite à l'étang
- 23 mars : carnaval à Jouvençon organisé par la cantine scolaire
- 10 mars : couscous des pompiers à la Tour Jérusalem
- 10 mars : loto de l'APE à Brienne
- 22 avril : chasse à l'œuf au Domaine des Druides
- 01 juin : concours de pétanque de l'école de Brienne
- 22 juin : sortie des Anciens combattants et repas à La Roseraie de Chalon.
- 29 juin : kermesse des écoles à l'école de La Genète, ou à la Tour en fonction de la météo.
- 27 juillet : repas champêtre de la Chasse au Domaine des Druides.
- 11 août : brocante-puces à la Tour Jérusalem.
- 24 août : repas de remerciement du Comité des Fêtes à la Tour Jérusalem.
- 14 septembre : pétanque des pompiers dans l'enclos de la Tour Jérusalem (et repas)
- 13 octobre : repas des cheveux blancs organisé par le CCAS à la Tour Jérusalem
- 10 novembre : loto de la cantine scolaire à Jouvençon.
- 14 décembre : arbre de Noël de l'APE à Brienne

Salut ma poule … *Philippe*

A NOTER

L'Atelier de Dan : Toutes confections textiles et ameublement : 06 60 94 55 61
BASSET-LENNOZ Marion : Pépinière des Avettes 06 50 67 78 11
COMTET Bernard : Maire : 06 13 36 22 24
Correia et fils : fonderie 03 85 40 00 13
École : 03 85 40 16 60
Epicerie-bar Ô 311: 09 61 63 75 09
Gîtes et Tour (réservations) Mme AUFRANC : 06 89 31 79 72
GRAVALLON Christophe : électricité générale, électroménager 06 72 62 99 56
GREFFET Jérémy : élagueur, paysagiste, créateur 06 49 03 17 19
Mairie : 03 85 40 12 47
OJP Automobiles: garage, motoculture 06 36 41 57 26
RICHARD Christophe : électricité 03 85 40 11 73
SOMAGIC : barbecues : 03 85 32 27 50
SUPERFOS : conditionnements plastiques : 03 85 32 27 55

Site Internet

Le nouveau **site Internet** de la commune de La Genète est à présent en ligne à l'adresse :
www.lagenete.fr
Nous vous invitons à aller le consulter et nous faire part de vos remarques pour l'améliorer.

Fin de la récolte des bouchons

Suite à des incivilités, la récolte des bouchons s'arrête !
En effet certaines personnes s'amusent à mettre tout et n'importe quoi avec les bouchons (canettes et couvercles en fer, ampoules, lames de cutter…)
Les personnes souhaitant continuer à garder les bouchons pour aider Baptiste et les autres enfants peuvent les déposer à la déchetterie de Tournus.
Avec tous nos regrets

Brûlage des déchets verts

En théorie interdit, le brûlage des déchets verts est toléré sous certaines conditions:

- L'usager ne peut se rendre au dépôt des déchets verts de la commune, ouvert les samedis, ou à la déchèterie de Cuisery.
- Le branchage à brûler doit être parfaitement sec.
- Le feu ne peut être allumé à proximité du terrain de son voisin ou d'une voie de circulation.
- Le feu ne peut être réalisé en période de sècheresse.
- L'usager doit rester à proximité du feu et être en mesure de l'éteindre si besoin.
- En aucun cas, les fumées dégagées ne doivent incommoder le voisinage immédiat ou éloigné.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Entretien des haies et buissons bordant les routes.

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes.
Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies.

BONNE ANNEE 2019